

<http://www.snetap-fsu.fr/Languedoc-Roussillon-declaration,4195.html>



# Languedoc-Roussillon : déclaration au CAEN du 29 juin

- En Région -

Date de mise en ligne : jeudi 30 juin 2016

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

### **CAEN du Languedoc Roussillon, Rectorat de Montpellier Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public**

La rentrée 2015 dans l'Enseignement Agricole Public, a été marquée par une incapacité à accueillir tous les élèves, la rentrée scolaire 2016 s'annonce dans des conditions encore plus dégradées.

Une fois de plus, la [DGH](#) notoirement insuffisante en Languedoc Roussillon ne permet pas d'honorer les vœux d'affectation des jeunes issus :

soit de classes de 3<sup>e</sup> me du collège, souhaitant intégrer une classe de seconde générale et technologique avec l'enseignement d'exploration EATDD ou une classe de seconde professionnelle, soit de classe de seconde générale et technologique, souhaitant intégrer la filière technologique STAV ou une classe de 1<sup>er</sup> Scientifique avec l'enseignement de spécialité EAT.

Tout cela ne concourt pas à la mission d'ancrage prévue par le Ministère de l'Agriculture.

En cette fin d'année, des élèves issus de seconde générale et technologique avec l'enseignement d'exploration EATDD, se retrouvent sans affectation pour la rentrée scolaire 2016.

Ils sont dans l'incertitude et ne peuvent poursuivre un enseignement dans la filière technologique de l'établissement d'origine ni même être maintenus dans la classe d'origine - redoublement- faute d'une capacité d'accueil acceptable. Les vœux des familles et des élèves ne peuvent être honorés.

L'Enseignement Agricole Public est incapable de remplir sa mission de service public et s'en remet à l'Education Nationale pour accueillir les jeunes dans des formations non désirées. L'enseignement Agricole Public se défait de la mission « enseignement scolaire » interministérielle, laissant assumer cette charge de moyens aux services de l'Académie de Montpellier. Nous en voulons pour preuve, la situation du lycée Frédéric Bazille à Montpellier, où une quinzaine d'élèves issus de seconde générale et technologique EATDD sont affectés en 1<sup>er</sup> S SVT et non en 1<sup>er</sup> S EAT, Baccalauréat de l'Education Nationale dont l'enseignement est assuré au Ministère de l'Agriculture.

Les personnels de l'Enseignement Agricole Public exigent que la DGH de la rentrée 2016 soit abondante pour répondre à la demande sociale et aux vœux des élèves.

Par ailleurs, les modes de gestion du personnel dans l'Enseignement Agricole Public sont calamiteux, sont sources de conflits, génèrent un accroissement significatif des situations de mal-être et de souffrance au travail.

L'Administration a trop souvent tendance à étouffer et à dissimuler ces situations qui ne peuvent que se déteinter.